

REUNION CSD 21 01 2026 – 20h00

Présents : Rémy DROMER, Günter JEDAT, Stéphane ARRIGNON, Freddy LACLARE, David MASSON, Franck PHILIPPOT, Olivier TANGUY, Brigitte ZINI.

1/ Championnat Equipe Senior (Günter) :

- Günter nous alerte sur la possibilité d'avoir plus de 120 équipes inscrites pour la 2^{ème} phase 25/26. Or le système actuel est prévu pour absorber 120 équipes, d'où la création éventuelle d'une Division 4. Il apparaît cependant compliqué de changer le règlement en cours de saison. Après débat, il est décidé de ne pas créer de D 4. S'il y a plus de 120 équipes, des poules supplémentaires de D 3 seront mises en place, même si incomplètes. Une réflexion sera toutefois engagée sur les modalités de création d'une D 4 (nombre de poules, de joueurs, etc...) Un sondage sera fait auprès des clubs avec la réinscription des équipes pour la 2^{ème} phase.
- La rencontre Gémozac TT 5/Cozes CP 6 de D 3 Ple 4 j 1 n'ayant pas été jouée à ce jour, elle est déclarée perdue par pénalité pour les 2 équipes.
- Le mail d'engagement des équipes (Günter) pour la seconde phase sera envoyé par Franck.

2/ Finales Par Classement (Brigitte) :

Brigitte nous apporte les données suivantes :

- A Nieul, tableau H 8, 35 joueurs présents (2 forfaits). A noter que le joueur Loann COMBAUD (USSTT) a reçu un carton jaune pour son comportement. Après débat, et tenant compte du fait qu'il s'est excusé après coup auprès du juge-arbitre, un courrier (Franck) lui sera adressé ainsi qu'au club (voir pj)
- A La Rochelle (CPR), les participants étaient répartis comme suit : H 1099 : 19 / H 1299 : 7 / H 1599 : 6 / F 599 : 8. En f7 (1) et F12 (2), les inscrites étaient directement qualifiées pour l'échelon territorial.

Comité Départemental de Tennis de Table 17
13 Cours Paul Doumer.
17100 Saintes
05.46.97.49.30 / cdtt17@yahoo.fr
cdtt17.fr

3/ Championnat Equipe Jeune (Franck) :

Suite à certaines défections lors des 2 premiers tours, il est décidé :

- Pour un forfait, prévenu ou non, pas d'amende prévue à ce jour. A étudier pour l'an prochain.
- La perception des inscriptions est maintenue en cas de retrait d'une équipe en T 2, même si elle n'a pas joué en T 1.
- Il n'y aura pas de réduction du montant de l'engagement pour les T 3 et T 4, au cas où.
- Est déterminé le nombre d'équipes qualifiées pour les finales du 20 Juin, à Gémozac et Montlieu (suite au retrait de Saintes) : en P/B, 8 équipes sur 18 ; en M, 16 sur 24; en C/J, 16 sur 27.

4/ Top Détection (Freddy) :

Il y a pour l'instant environ 30 joueurs/euses inscrit-e-s. Manquent 3 à 5 joueurs du CPR. Une coupe sera attribuée au club le plus représenté.

5/ Inter Comités (Freddy) :

Pour exemple, le dossier de la précédente édition au Temple/s/Lot nous est présenté.

La sté NYKAO (textile TT) nous a contacté pour la tenue d'un stand comme sur elle le fait certains tournois. Il ne sera pas donné suite en raison de notre partenariat avec Wack Sport (diffusion éventuelle de catalogues lors de cette épreuve)

Fin de la réunion : 22h30

Comité Départemental de Tennis de Table 17

13 Cours Paul Doumer.

17100 Saintes

05.46.97.49.30 / cdtt17@yahoo.fr

cdtt17.fr

